

Communiqué de presse

Paris le 16 novembre 2012

La Commission de régulation de l'énergie prend la présidence des Régulateurs méditerranéens de l'énergie (MEDREG)

Monsieur Michel Thiollière, membre du collège de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), a été élu président de MEDREG pour deux ans lors de l'assemblée générale qui s'est tenue hier à Lisbonne. Il succède à Monsieur Nadjib Otmane, président de la Commission algérienne de régulation de l'électricité et du gaz (CREG). La présidence de MEDREG repose sur le principe d'une alternance tous les deux ans entre un pays de la rive Sud de la Méditerranée et un pays de la rive Nord.

MEDREG est une Institution qui rassemble les régulateurs de l'énergie de 20 pays du bassin méditerranéen : Albanie, Algérie, Autorités palestiniennes, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Malte, Maroc, Monténégro, Portugal, Slovénie, Tunisie et Turquie. Créée en 2007, MEDREG facilite les échanges de bonnes pratiques entre ces pays et la mise en place de cadres réglementaires harmonisés, stables et cohérents dans la région, au bénéfice des consommateurs d'électricité et de gaz. L'association prend part activement dans la protection des consommateurs et l'intégration des marchés de l'électricité des pays du Maghreb. MEDREG bénéficie du soutien de l'Union européenne et du Conseil des régulateurs européens de l'énergie (CEER).

Né en 1955, Monsieur Thiollière est titulaire d'une licence ès lettres et d'une maîtrise d'études américaines. Professeur d'anglais, il est élu adjoint au maire de Saint-Etienne en 1983, puis maire de 1994 à 2008. Conseiller général de la Loire de 1985 à 1998 et conseiller régional de Rhône-Alpes de 1998 à 2001, il est élu sénateur de la Loire en 2001. Vice-président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat en 2004, il est nommé membre du collège de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI). Monsieur Thiollière a été nommé à la CRE en mars 2010 par le président du Sénat.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

CRE Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr
Cécile CASADEI : 01 44 50 89 16 – cecile.casadei@cre.fr

MEDREG Tiziana TRONCI : +39 347 45 32 482 – ttronci@medreg-regulators.org